

## CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE

**N° 0380-CPR-4093**

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du parlement Européen et du conseil du 09 mars 2011 (Règlement des produits de la Construction ou RPC) établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, il a été établi que pour le produit :

**BOIS DE STRUCTURE A SECTION RECTANGULAIRE**

**Mis sur le marché sous le nom ou la marque commerciale  
SCIERIE CHAUVIN FRERES**

**et fabriqué dans l'usine située  
39250 MIGNOVILLARD**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans Annexe ZA de la norme harmonisée

**NF EN 14081-1 +A1 (avril 2011)**

dans le système 2+ sont appliquées et que le contrôle de production en usine est évalué comme étant conforme aux exigences applicables.

Ce certificat est délivré, par FCBA, pour la première fois le 26/03/2014 et, reste valide ni tant que la norme harmonisée de référence, ni les produits de construction, ni les méthodes EVCP, ni les conditions de fabrication dans le(les) site(s) de production identifié(s) ne sont pas modifiées de manière significative ou à moins d'être suspendu ou retiré par l'organisme de certification.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr).

Pour l'Organisme Certificateur,



**Délivré le 20 Avril 2017**

**Numéro de Certificat : 0258/2017**